

COMMUNE D'ALLONDRELLE LA-MALMAISON

Compte rendu des délibérations de la Séance ordinaire du 5 juin 2017 à 17H00

L'an deux mil dix-sept, le cinq juin, à dix-sept heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Jean-François MARIEMBERG, Maire.

Etaient présents : MM. MARIEMBERG Jean-François Maire, CLAUDET Eric 1er adjoint, BOUS Xavier 2ème adjoint par procuration à J-F MARIEMBERG, Mmes LE LOUARN Françoise, par procuration à LEPAGE Isabelle, LEPAGE Isabelle, CHAPUT Marie-Ange, BECRET Lise, MM. PETRUZZELLI Nicolas, BUDIN Eric, MALGRAS Jean-Marc, LEDOYEN Jean-Pierre, CAPART François.

Absents excusés : M VENERUCCI David, BLANCHETETE Gilbert, Mme JONETTE Marie.

1. Travaux en forêt communale.

Lors d'une commission des bois en présence du garde forestier, un plan de travaux a été établi en dressant un niveau de priorité entre les différentes propositions faites par l'Office National des Forêts.

Le Conseil décide à l'unanimité de réaliser en 2017, les travaux suivants :

- Travaux sylvicoles en parcelle 27j pour un montant de 3 160 € HT
- Travaux sylvicoles en parcelle 29 pour un montant de 4 530 € HT.

2. Aménagement de l'ancien terrain de football.

Lors d'une commission des travaux, un échange a eu lieu avec les représentants de l'association canine communale. Ces derniers ont fait part aux membres de la Commission, de leur souhait de réaliser à leurs frais un parking couvert de crasse sur l'emprise du terrain de football.

Après examen du projet, le conseil refuse la création du parking sur l'emprise du terrain. Il est cependant possible à l'association de solliciter le Conseil départemental, afin d'envisager les modalités pour combler le talus situé au pied du terrain afin de réaliser un parking.

Le conseil rappelle que les jeunes de la Commune ont un accès libre au terrain de football, pour jouer en semaine et pendant les vacances, en dehors des activités canines. Il demande qu'un accès leur soit réservé.

3. Subvention aux jeunes pompiers.

Pour animer la cérémonie du 14 juillet 2017, et sur proposition d'Éric Claudet, il est possible d'inviter les jeunes sapeurs-pompiers de Longuyon. Cette participation est soumise au paiement d'une subvention de l'ordre de 30 à 50 €. Le maire propose de reprendre cette proposition et de voter une subvention de 50 €. Les crédits seront portés au compte 6574, prélevés sur le compte 60628. Voté à l'unanimité.

4. Vente de sapins.

A proximité du lotissement du Bois La dame, la Commune est propriétaire de sapins dans une partie boisée non soumise au contrôle de l'ONF. Dans le cadre de la poursuite future de la second tranche du lotissement, le maire propose au conseil de vendre sur pied ces sapins ;

A l'unanimité, le conseil autorise le maire à contacter des marchands de bois spécialisés dans l'achat de conifères en vue de la vente de ces arbres.

5. Vente des parcelles de lotissement.

Les travaux (phase provisoire) de la première tranche du lotissement communal rue du Bois La Dame sont désormais terminés. A l'unanimité, le Conseil municipal charge le maire à procéder à la commercialisation des lots sur la base du prix délibéré précédemment (80 € TTC le Mètre carré) et à signer les actes notariés.

6. Tarification des bus par le CD54

Le Conseil Régional, devenu compétent en matière de transports scolaires ne prend pas en charge le bus scolaire pour les enfants dont la distance entre le domicile et l'école est inférieur à 3 KM. Le coût par élève est de 121 € par an (ou de 60,50 € par semestre).

Selon une liste présentée par la région Grand-Est, seuls quatre enfants de la Commune qui se rendraient à l'école à Allondrelle, seraient concernés. L'examen de chaque cas montre que ces enfants vont à Colmey dès la prochaine rentrée ;

A l'unanimité, le conseil refuse de prendre en charge la dépense. Aucun enfant n'est concerné.

7. Rythmes scolaires.

Le gouvernement s'apprête à revenir sur les rythmes scolaires mis en place en 2015. Le Conseil municipal propose au Syndicat du Pays de Charency-Vezin, à l'unanimité moins une abstention, de supprimer les TAP et de revenir à la semaine de 4 jours.

Informations au Conseil

Lotissement communal :

La première tranche du lotissement est terminée. La procédure de commercialisation est en cours. Des contacts ont été pris avec le notaire. SIX parcelles sur HUIT ont été réservées et vont faire l'objet de la signature d'un acte notarié.

Commission du petit journal :

Une commission du petit journal est à prévoir pour l'édition de juin 2017 :

Commission des travaux :

Le démarrage des travaux de sécurisation des RD 29 et 29 B, est envisagé au cours de l'été. Nous sommes en l'attente d'une validation définitive du projet par le Conseil départemental. Une réunion prochaine est prévue.